

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2021**  
**DELIBERATION N° DE-2021-228**

L'an deux mil vingt et un, le 9 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h38.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (jusqu'à 18h19 et à partir de 20h06), M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (jusqu'à 19h40), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme LOUPIEN-SUARES à Mme CASTEL, Mme BRAU-BOIRIE à M. LACASSAGNE, Mme MOTHES à M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI à Mme DELOBEL (à partir de 18h19 et jusqu'à 20h06), M. ESTEBAN à M. ABADIE, Mme BROCARD à M. ETCHETO (à partir de 19h40)

**Absent(s) :**

M. ALLEMAN (jusqu'à 18h32 pour le vote des délibérations n° DE-2021-223 à 224)

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

---

*Entendu le rapport de M. UGALDE,*

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – Création d'une "fête d'hiver".

Plus particulièrement dédiée aux traditions populaires basques et gasconnes, la "fête d'hiver" sera aussi ouverte aux autres cultures populaires du monde. Entre cultures d'ici et cultures d'ailleurs, cette manifestation sera élaborée autour de temps festifs socioculturels (carnaval, tradition des bœufs gras, bals traditionnels...) et d'une programmation de spectacles, concerts, conférences, projections cinématographiques... En agrégeant au carnaval existant des rendez-vous autour des cultures basque, gasconne et du monde, en donnant une nouvelle dynamique à la tradition bayonnaise

des bœufs gras, la "fête d'hiver" entend développer une diversité de propositions cohérentes au regard de ses ambitions.

L'ensemble sera coordonné par la Ville en partenariat, pour plusieurs actions, avec le secteur associatif et les institutions culturelles.

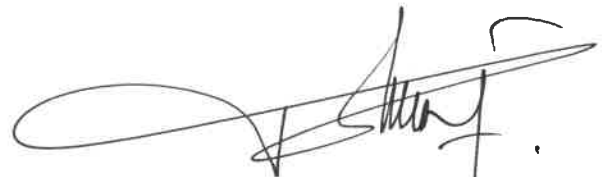
Prévue du 3 février au 27 février 2022 à raison de trois à quatre rendez-vous hebdomadaire, la première édition de cette manifestation impliquera plus particulièrement quatre services municipaux : Direction de l'événementiel et de l'animation, Service de la politique linguistique, Direction de la Communication, Direction de la culture et du patrimoine. Les supports de communication de cette "fête d'hiver" seront intégralement trilingues : français, basque, gascon.

D'un coût estimé à 60 000 €, la première édition de cette "fête d'hiver" sera financée à budget constant pour la Ville, au moyen de redéploiements de crédits provenant des différentes directions participant à l'organisation de cette manifestation.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal d'approuver la création de la "fête d'hiver" et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les divers contrats et conventions qui seront nécessaires à la tenue de la première édition de la "fête d'hiver".

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité**



Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire  
**David Tollis**  
Directeur général adjoint